

Commune de LONG

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 JUILLET 2025

DEPARTEMENT DE LA
SOMME

ARRONDISSEMENT
D'ABBEVILLE

CANTON DE RUE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LONG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale en date du 18 juillet 2025, sous la présidence de Jean-Marie PECQUET, Maire.

Etaient présents : Jean-Marie PECQUET, Alain COPIN, Aude PETIT, Tanguy LADRIERE, Jean-Pierre VARLET, François BLIN, Nadia GUILBERT, Perrine RETOURNÉ, Francis LÉPINE.

Etaient absents excusés :

Jean-Noël FOSSATI qui a donné pouvoir à Francis LÉPINE

David PERTUÉ qui a donné pouvoir à Nadia GUILBERT

Olivier FEREZ

Etaient absents :

Xavier HENRY

Tanguy LADRIERE a été élu secrétaire de séance.

La séance étant ouverte,

Monsieur le Maire informe que le montant des dégrèvements de taxe d'habitation sur les logements vacants accordés en 2024 pour 2 logements qui sont actuellement en travaux se sont élevés à 443 €.

Il indique que le montant de ces dégrèvements sont prélevés sur les recettes fiscales de la commune et qu'il y a lieu, par conséquent, de prévoir les crédits nécessaires au budget primitif 2025.

Sur proposition du Maire, les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, décident de procéder à la modification suivante du budget primitif 2025 de la commune :

Dépenses de fonctionnement :

Article 7391112/014 – Dégrèvements THLV + 443 €

Pour extrait conforme,

Le Maire

Jean-Marie PECQUET



Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 09

Votants : 11

Date de convocation :

Le 18 juillet 2025

Date d'affichage :

Le 23 juillet 2025

DELIBÉRATION N° 48/2025

Décision Modificative n° 2
au Budget Primitif 2025
de la Commune
